

La Maîtrise et l'Ecole maîtrisienne de la Cathédrale, c'est quoi ?

La Maîtrise de la Cathédrale de Strasbourg est un chœur d'enfants qui participe à l'animation liturgique des offices, ainsi qu'à la vie musicale de la Cathédrale.

Tous les choristes sont scolarisés à l'Institution Notre Dame, école ou collège, dans le cadre de l'Ecole maîtrisienne, pour recevoir sur le lieu et dans les horaires d'une scolarité normale, une formation musicale et liturgique approfondie.

Le cursus maîtrisien permet aux jeunes :

- de profiter d'une solide formation musicale, vocale et culturelle
- de chanter dans un chœur de haut niveau et de devenir acteur de la liturgie à la Cathédrale
- de développer leur épanouissement personnel en partageant une expérience unique pendant leur scolarité à Notre Dame.

Quelles sont les activités de la Maîtrise ?

- Animation régulière d'offices à la Cathédrale (chaque mardi à 17h, ainsi que quelques dimanches dans l'année)
- Concerts, stages, enregistrements de CD, tournée d'été

Quel est son répertoire ?

- Musique sacrée de toutes les époques
- Répertoire pour chœurs d'enfants

Comment intégrer la Maîtrise ?

Une initiation au chant choral est proposée à tous les élèves de CP et de CE1 de l'école Notre Dame (Pépinière)

L'entrée à l'Ecole maîtrisienne peut se faire dès le CP (3 années de Prémaîtrise). Elle ne nécessite pas de formation musicale préalable.

Il est également possible d'intégrer la Prémaîtrise (du CP au CE2) ou la Maîtrise (du CM1 à la 3^e) en cours de cursus, dans la mesure des places disponibles, pour des élèves ayant déjà des aptitudes et une expérience musicale.

Dans tous les cas, l'admission sera validée par une audition et un entretien, permettant d'apprécier les aptitudes vocales de l'élève ainsi que les motivations de l'enfant et de sa famille.



Qui peut intégrer la Maîtrise ?

- Tous les élèves ayant des dispositions pour le chant choral et manifestant un intérêt pour les activités de la Maîtrise.
- Tous les élèves sans distinction d'origine sociale et de croyance religieuse.

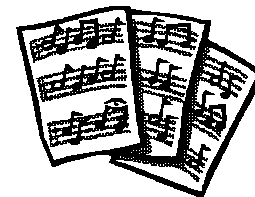
Comment est organisée la semaine ?

L'enseignement maîtrisien est de 2h par semaine en CP, CE1 et CE2 (Prémaîtrise), et de 5 à 6h par semaine du CM1 à la 3^{ème} (Maîtrise) : répétitions de chœur et cours spécifiques de formation musicale, d'initiation au clavier et de technique vocale.

A l'école comme au collège, les élèves maîtrisiens bénéficient d'un aménagement horaire de leur emploi du temps scolaire, en accord avec l'équipe éducative et l'Inspection Académique, de façon à y intégrer le cursus musical.

L'ensemble des enseignements scolaires et maîtrisiens a lieu à l'Institution Notre Dame.

La direction du chœur et les enseignements spécifiques sont assurés par le chef de chœur de la Maîtrise, et par des enseignants spécialisés en chant ou en clavier.



Combien coûte une année à la Maîtrise ?

Pour l'ensemble des enseignements spécifiques à l'Ecole maîtrisienne (répétitions de chœur, technique vocale, initiation au clavier et formation musicale), il sera demandé, sur 9 mois, 15 € par mois pour les élèves du CM1 à la 3^{ème}, et 10 € par mois pour les élèves du CP au CE2.

Pour certains séjours, une participation financière aux frais d'hébergement est demandée aux familles.

Pour tout renseignement complémentaire et pour les demandes d'inscription :

*Institution Notre Dame
6 rue des Bonnes Gens
67000 Strasbourg*

*téléphone : 03 88 23 87 87
courriel : ecole.maitrisienne@gmail.com*

*<http://www.notredame67.com>
<http://www.cathedrale-strasbourg.fr>*

➤ *Chanter dans un chœur de haut niveau et devenir acteur de la liturgie à la Cathédrale*

➤ *Recevoir une formation musicale approfondie, en un seul lieu, sur le temps scolaire*

➤ *Partager une expérience unique au cours de sa scolarité à Notre Dame*



***Cursus spécialisé en chant choral
pour les choristes de la Maîtrise de la Cathédrale,
avec aménagement des horaires scolaires***